

# **Comptabilité générale approfondie**

## **Règles d'évaluation des immobilisations et quelques difficultés comptables**

**M.M. Abou El Jaouad**

PES: Université Hassan II- Casablanca-

Docteur d'Etat en Gestion

Expert-consultant d'entreprise

Formateur en Intra et Inter-Entreprises

Conseil en Gestion, Finance et Fiscalité

# Bibliographie sélective

- **Comptabilité approfondie: Editions Maghrébines , Mohamed Abou El Jaouad**
- **Comptabilité et audit Edition Dunod ; Robert Obert**
- **Manuel de comptabilité approfondie, Edition LINTEC, Bernard Caspar, Gérard Enslem.**
- **Exercices de comptabilité approfondie Epreuve 10 du DCG LITEC , Bernard Caspar, Gérard Enslem.**
- **Comptabilité approfondie et révision Epreuve 6 DECF, Editions CORROY; Agnès Lieutier et Alain Rigaud.**
- **Les mécanismes comptables de l'entreprise; Edition Montchrestien , D Boussard, J Y Eglem**
- **Fiscalité de l'entreprise marocaine, Editions Maghrébines, Mohamed Abou El Jaouad.**
- **Précis de fiscalité de l'entreprise marocaine, Edition Najah El Jadida, Mohamed Abou El Jaouad**
- **Code général des impôts.**
- **Note circulaire des impôts.**
- **Code de normalisation comptable marocaine.**

# Caractéristiques d'une immobilisation

## Critères à observer pour une immobilisation corporelle

### - **Durée d'utilisation:**

- Biens d'utilisation de plus d'un an: Investissement, donc Immobilisation.
- Dépenses relatives à des biens se rapportant à un seul exercice: Charges

### - **Affectation et l'usage:**

Ce n'est pas la nature du bien qui fait de lui une immobilisation.

Ex: Acquisition des ordinateurs:

- Pour un usager: Immobilisation.
- Pour un revendeur: Achats de m/ses.

### - **Propriété du bien:**

- Biens appartenant à L'entreprise: Immobilisation.
- Biens durables utilisés par l'entreprise mais non possédés: Ne doivent Pas figurer parmi ses immobilisations; EX: Biens loués.

## Distinction: Immobilisation/ Stock ou charge?

- Trois grandes catégories de dépenses:

1/ Dépense: investissement  Immobilisation.

2/ Dépense : Charge régularisée par les variations des stocks  Achats.

3/ Dépense: Enregistrée en frais généraux selon la nature  Un compte de charge.

Régularisation par les charges constatées d'avance ou les charges à payer.

# **DISTINCTION: immobilisation ou charge?**

- Si la dépense assure seulement le maintien du bien en bon état d'utilisation, elle constitue en principe une **charge**.
- Si au contraire, la dépense conduit à une augmentation de la valeur du bien, ou de sa durée de vie, on est en présence d'un investissement qui doit faire l'objet d'une **immobilisation**.
- Dérogation: Les biens de faible valeur:  
Malgré leur usage durable, ils sont virés en charge.  
Aucun seuil n'est fixé dans les normes marocaines.

# Exemples

## Exemple 1:

Une entreprise a reçu une facture relative à une réparation d'un matériel et outillage tombé en panne:

Pièces de rechange	84 800,00
Main d'œuvre	15 000,00
	-----
Total (HT)	99 800,00
TVA 20%	19 960,00
	-----
Total (TTC)	119 760,00 dh

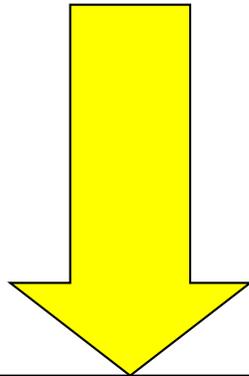
## Exemple 2:

Une entreprise a reçu une facture relative à la rénovation d'une presse.

Pièces et fournitures	55 000,00
Main d'œuvre	18 000,00
	-----
Total (HT)	73 000,00
TVA 20%	14 600,00
	-----
TTC	87 600,00 dh

# Evaluation des immobilisations

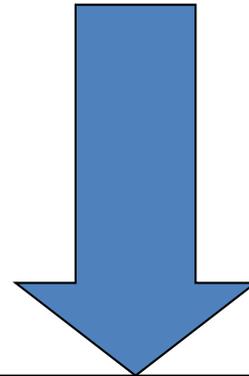
- Evaluation à trois occasions:



A l'entrée

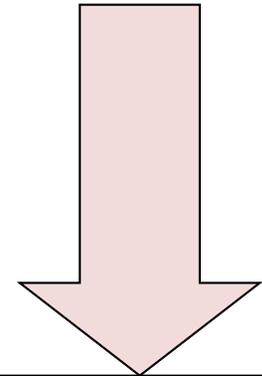
Règles d'évaluation  
des immobilisations  
à l'entrée au bilan

Difficultés  
Particulières  
d'acquisition  
des immobilisations



A chaque  
établissement  
des états de  
synthèse

Correction des  
valeurs des  
immobilisations

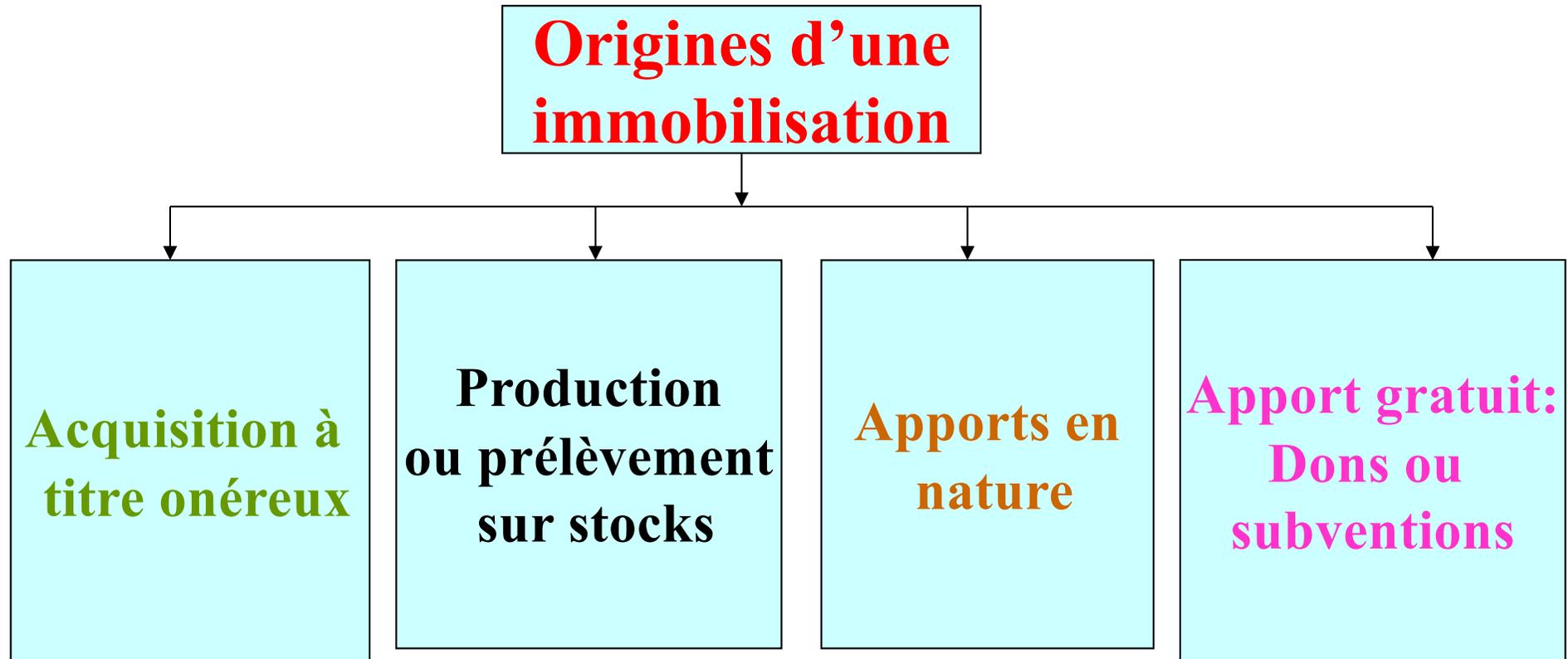


A la sortie

Règles à observer  
lors de la sortie  
d'une immobilisation

# Règles d'évaluation des immobilisations

- Comment déterminer la valeur d'une immobilisation à son entrée?



# COÛT D 'ACQUISITION:

- Prix d 'acquisition: Prix facturé par le fournisseur.
- Frais accessoires d 'acquisition: charges directement ou indirectement liées à l 'acquisition ou pour la mise en état d 'utilisation du bien acquis. ( Transport, Installation, Montage, Essaie...)

# Immobilisation acquise

**Coût d'acquisition = Prix d'acquisition + Frais accessoires d'acquisition**

- **Exemple/ 1:**

Une entreprise a acquis un outillage industriel le 10/04/N aux conditions suivantes:

Hors taxes	500 000,00
Remise 4%	20 000,00
	-----
Net commercial	480 000,00
Frais d'acheminement et d'installation	15 000,00
	-----
Total (H.T)	495 000,00
TVA 20%	99 000,00
	-----
Total TTC	594 000,00

# Acquisition d'immobilisation

- **Exemple/ 2:**

Une entreprise s'est procuré le 20/04/N un camion aux conditions suivantes:

Prix hors taxes	300 000,00
Options	12 000,00
-----	
Total (H.T)	312 000,00
TVA 20%	62 400,00
Frais d'immatriculation	7 240,00
Vignette	3 000,00
-----	
Total (T.T.C)	384 640,00

Avant de le mettre en service, l'entreprise l'a déposé chez un tôlier pour le frapper par l'enseigne de l'établissement, la facture reçu le 04/05/N comprend:

Hors taxe	8 000,00
TVA 20%	1 600,00
-----	
TTC	9 600,00

# Acquisition d'immobilisation

- **Exemple / 3: Facture unique pour divers éléments:**

Une entreprise s'est procuré auprès d'un même fournisseur les éléments suivants pour son propre usage:

4 Ordinateurs de bureau ( PC: 5 X)	36 000,00
Logiciel de paie	80 000,00
100 Rames de papier	6 000,00
	-----
Total	122 000,00
Escompte 2%	2 440,00
	-----
Net financier	119 560,00
TVA 20%	23 912,00
	-----
Net à payer	143 472,00

# Acquisition d'immobilisation

- **Exemple/4: Présence des frais d'acquisition d'immobilisations:**

Une entreprise s'est procuré le 15/05/N, un bâtiment aux conditions suivantes:

Quote-part du prix de terrain	380 000,00
Prix hors taxe	1 000 000,00
TVA 20%	200 000,00
	-----
Total (TTC)	1 580 000,00

Les frais d'actes, de conservation, d'enregistrement et les honoraires du notaire se sont chiffrés à 127 200,00 dh (Droits d'enregistrement: 79 000,00 dh, droits de conservation foncière 24 500 dh, honoraires de notaire: 24 200 dh (HT).

Plus tard, l'entreprise a engagé des frais divers d'aménagement pour rendre le local apte aux usages dont il est destiné pour un coût de 334 800,00 dh (HT) TVA 20%.

# Acquisition d'immobilisation

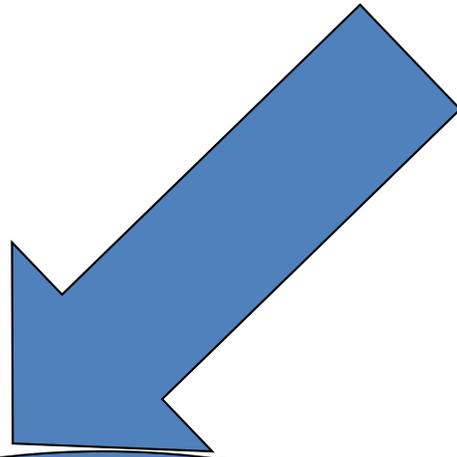
- **Exemple/ 5: Pièces de rechange:**

Une entreprise s'est procuré le 20/06/N, un matériel de production aux conditions suivantes:

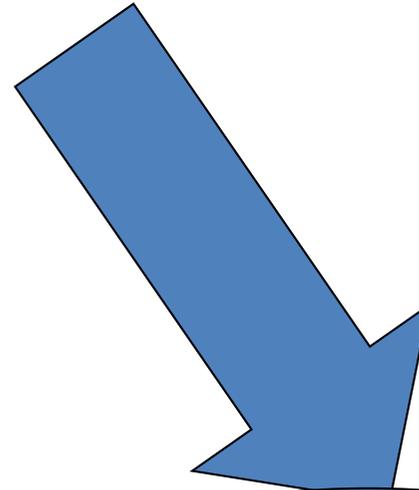
Prix des engins	15 000 000,00
Pièces de rechange (Blocs d'engin)	800 000,00
Fournitures consommables	12 000,00
	-----
Total (H.T)	15 812 000,00
TVA 20%	3 162 400,00
	-----
Total (TTC)	18 974 400,00

# Immobilisation produite par l'entreprise

Deux cas à distinguer



Immobilisation réellement  
fabriquée par l'entreprise



Immobilisation prélevée  
d'un stock

# COÛT DE PRODUCTION

- Coût d'acquisition des matières et fournitures consommées.
- Charges directes liées à la fabrication du bien immobilisé.
- Une fraction des charges indirecte de production imputables à l'immobilisation fabriquée.
- Les intérêts de préfinancement de la production de l'immobilisation
- Intérêts intercalaires relatifs à la période de fabrication.

# Immobilisation proprement produite

- **Exemple:**

Une entreprise a construit un magasin pour elle même, aux coûts suivants:

Coût évalué le 31/12/N-1: Travaux inachevés:

Frais divers relatifs aux fournitures de construction	122 600,00
MOD occasionnelle	98 600,00
	-----
Total	221 200,00

Au 15/06/N le chantier est achevé:

Coût engagé en N pour l'achèvement:

Matériaux de construction	65 700,00
MOD occasionnelle	76 800,00
	-----
Total	142 500,00

Total TVA payé aux fournisseurs des matériaux de construction 37 660,00

## Élément devenu immobilisation par réaffectation

De son stock, une entreprise prélève 4 ordinateurs qui étaient destinés à la vente:

- Supposons que l'entreprise les a achetés:

Des stocks de marchandises, les ordinateurs changent d'affectation et redeviennent des immobilisations, il faut donc les immobiliser. ( Coût d'achat des ordinateurs).

- Supposons que l'entreprise les a fabriqués:

Des stocks des produits finis, les ordinateurs se virent en immobilisation. ( Coût de production des ordinateurs).

- Dans les deux cas: La TVA est neutre pour l'entreprise, mais elle doit être observée pour respecter le délai fiscal en cas de reversement.

# Exemple

La direction générale de la maison Renault a décidé le 15/04/N d'affecter deux voitures de services aux usages internes de l'entreprise:

- Voiture de marque Renault Megane affectée au directeur des ressources humaines, après identification de la voiture, on a relevé qu'elle était importée le 15/02/N, le coût unitaire d'acquisition calculé pour chacune des 40 voitures du lot importé était de 182 500,00 dh (HT)

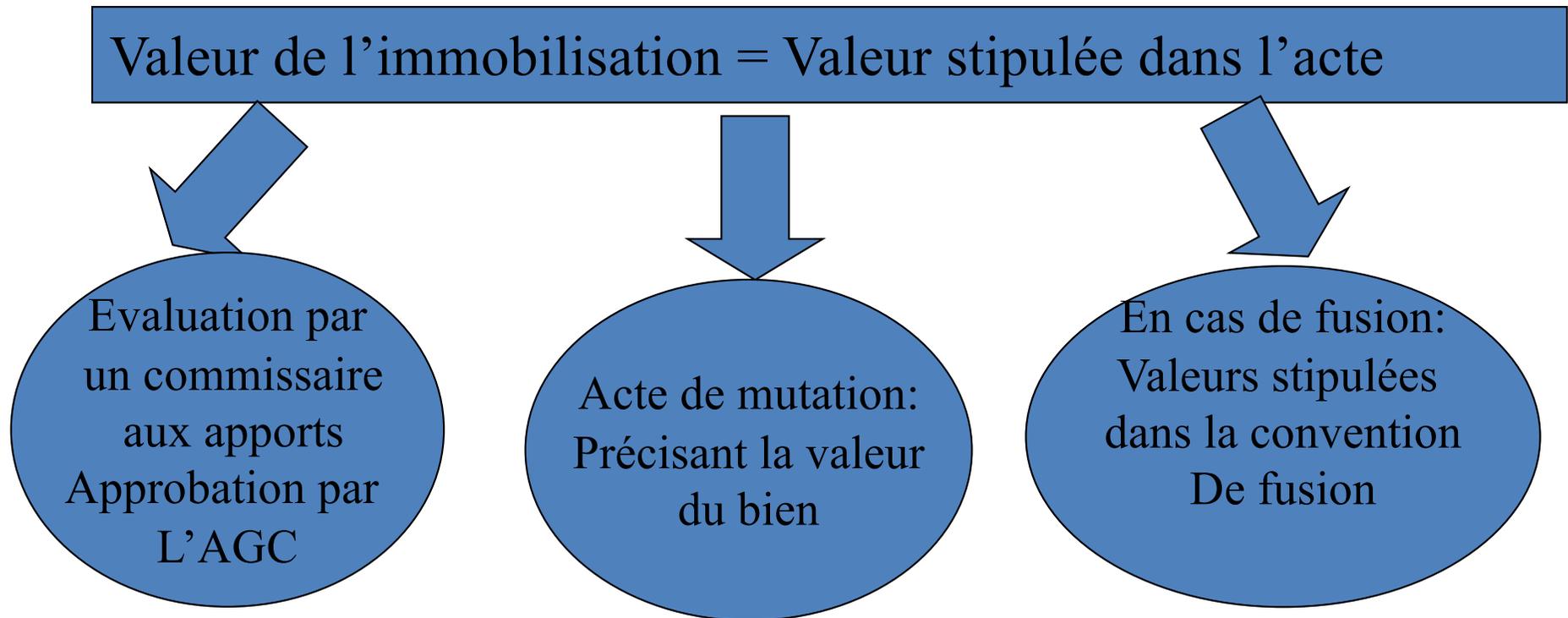
- Voiture de marque DACIA, affectée au représentant commercial, après identification de la voiture, on a relevé qu'elle faisant partie du lot fabriqué en Mars N. Le coût unitaire de fabrication est de : 65 600, 00 dh (HT)

## **Travail à faire:**

Passer les écritures correspondantes à cette réaffectation des voitures aux usages internes.

# Immobilisation apportée

- A l'occasion d'une constitution, d'une modification du capital ou d'une restructuration de sociétés, on rencontre des apports en nature, dont certains font l'objet d'une inscription en immobilisation:



# VALEUR D 'APPORT

C'est la valeur attribuée par le commissaire aux apports aux biens apportés par les associés lors d'une constitution ou d'une augmentation du capital et approuvée par les co-associés.

## **Immobilisation apportées par l'exploitant ou par les associés.**

- Après évaluation des apports en nature et acceptation de ces valeurs par les associés, un acte est rédigé pour préciser les valeurs définitivement attribuées aux immobilisations apportées.
- Les comptes concernés seront débités.
- La valeur de ces immobilisations fait partie du capital de l'entreprise.

# Exemple

Lors d'une augmentation du capital d'une société, les apports suivants ont été reçus:

- Benhsseine Ahmed:

- Terrain bâti : Evalué par le commissaire aux apports à 985 000 dh mais finalement approuvé par l'AGE à: 900 000 dh
- Bâtiment : Evalué par le commissaire aux apports à 1 245 000 dh mais finalement approuvé par l'AGE à: 1 300 000 dh
- Matériel et outillage: Evalué par le commissaire aux apports à 876 000 dh mais finalement approuvé par l'AGE à 650 000 dh.

Six (6) autres associés ont apporté des numéraires pour un montant global de: 1 650 000 dh.

L'AGE réunie le 06/09/N a fixé le prix d'émission à 150 dh, la valeur nominal d'une action est de 100 dh.

Tous les apports ont été versés le 20/09/N.

Les frais divers supportés par cette opération se sont élevés à : 252 650 dh.

Travail à faire:

1/ Déterminer le nombre d'action émises en déduire celles qui seront remises à Mr Benhsseine et celles qui rémunéreront les apports en numéraire.

2/ Passer les écritures relatives à l'augmentation du capital.

# Immobilisation reçue gratuitement

- L'entreprise peut recevoir une immobilisation à titre gratuit soit de l'Etat, des collectivités locales ou des tiers. L'entreprise redevient propriétaire.

Valeur de l'immobilisation = Valeur stipulée dans l'acte  
Ou valeur vénale du marché ou par approximation

- Apparition de l'immobilisation en actif.
- Apparition d'une subvention d'investissement au passif.
- Traitement comptable et fiscale de la subvention d'investissement.

# VALEUR VENALE

Généralement, l'immobilisation est évaluée lors de sa conservation ou de son enregistrement:

C'est donc la valeur fixée sur l'acte de conservation ou d'enregistrement qui sera retenue.

En cas de précision de cette valeur, celle-ci doit être déterminée par estimation.

## **Exemple:**

Elle peut correspondre au prix qui aurait été acquitté si l'immobilisation était acquise à titre onéreux

Prix estimé d'après le marché.

## Exemple: Immobilisation reçue en subvention

- Une entreprise a reçu le 10/07 N, un avis d'accord d'attribution d'un terrain, évalué à 5 000 000 dh financé en partie par une subvention de 3000 000 dh par la commune de Bouskoura.
- Le 15/08/N, l'entreprise a payé par chèque 2000 000 dh et a reçu définitivement la lettre d'attribution du lot.
- **Ecritures:**
  - Le 10/07/N : On peut constater la créance sur la commune: Accord de subvention.
  - Le 15/08/N: On constate l'entrée de l'immobilisation.
  - A la fin des exercices qui suivent: On doit constater les virements des quotes-parts de la subvention d'investissement.
  - A son annulation: On contre passe la subvention d'investissement par son compte soustractif: Subventions d'investissement souscrites en CPC.

## **REGLES GENERALE: Synthèse**

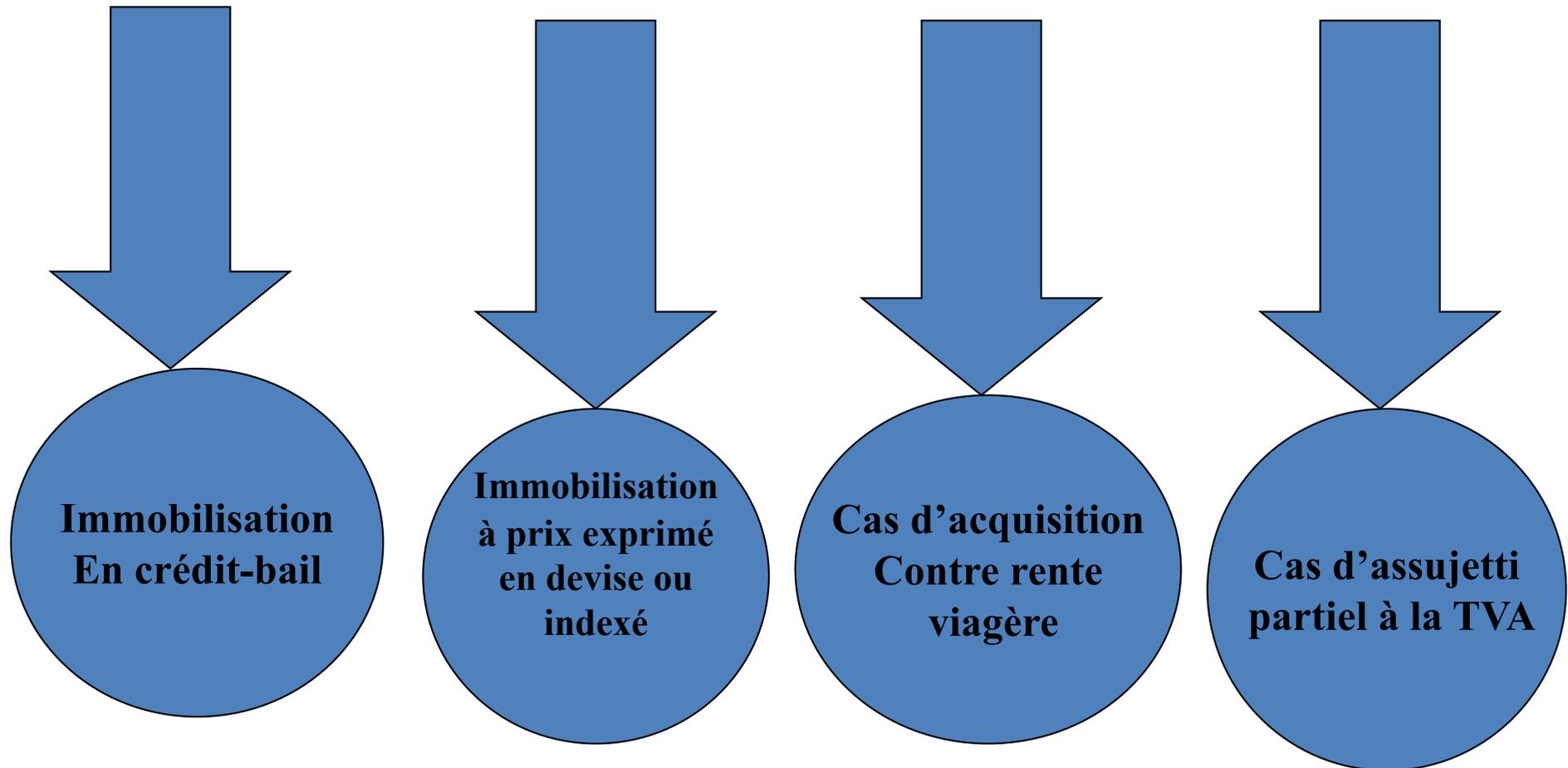
A leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les biens acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition (sauf dérogations), les biens acquis à titre gratuit à leur valeur vénale, les biens produits à leur coût de production et les biens apportés par l'exploitant ou les associés à leur valeur d'apport stipulées dans l'acte d'apport.

# BIENS DE FAIBLE VALEUR

- Les usages comptables permettent la non comptabilisation en immobilisations des biens à usage durable lorsqu'ils sont de faible valeur.
- Aucune mention de seuil n'a été donnée par le plan comptable marocain.
- La réglementation fiscal française a fixé le montant de 500 € comme seuil aux dépenses à inscrire en charge.

# Difficultés comptables en matière d'immobilisation

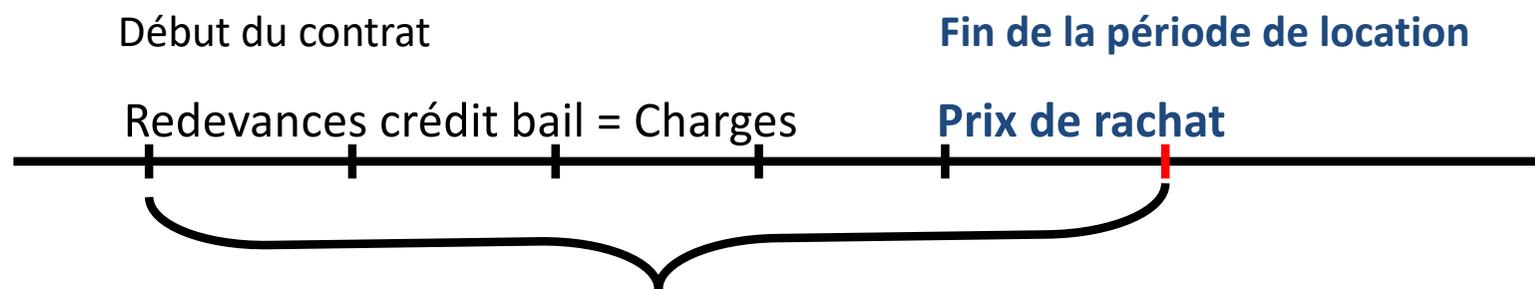
## Quelques difficultés



# ACQUISITION D'UNE IMMOBILISATION PAR LE LEASING:

## Le leasing mobilier:

Le contrat de crédit-bail constitue une opération de location assortie d'une promesse de vente du bien au locataire à l'expiration de la période du bail.



L'entreprise utilise l'immobilisation

en tant que locataire

V0 à amortir

L'entreprise est propriétaire.

- Enregistrement des redevances crédit-bail en tant que charge de location.
- Enregistrement du prix de rachat en tant que valeur d'origine de l'immobilisation.

## Exemple: Immobilisation en crédit-bail

Une entreprise s'est procuré le 20/08/N un outillage en leasing  
aux conditions suivantes:

Cautions versées 20 000,00

48 Redevances mensuelles TTC: Chacune de : 8 784,00

Prix de reprise à la fin de la période de location: 30 000,00 .

### Travail à faire:

1: Enregistrer la caution.

2/ Enregistrer la redevance.

3/ Enregistrer la levée d'option d'achat.

# Cession d'un contrat de leasing

## Leasing immobilier:

Le leasing immobilier porte sur des montants très élevés, le législateur autorise la cession des droits acquis par un premier signataire à un autre qui continue l'exécution du contrat.

## Exemple:

La société A avait acquis depuis le 01/4/N-4 un immeuble .

La durée du contrat est de 8 ans au bout desquels, une indemnité de 400 000 Kdh (HT) sera versée à la société de leasing.

La redevance mensuelle est de 50 000 Kdh (HT).

Le 01/07/N elle cède son contrat à la société B au prix de: 600 000 Kdh

## Travail à faire:

Enregistrer la cession du contrat chez A.

Enregistrer l'acquisition du contrat chez B.

Passer l'écriture d'inventaire fin N chez B en tenant compte:

- 1/ B choisit d'amortir le droit acquis complètement sur la durée restante du contrat.
- 2/ B choisit d'amortir le droit sur 10 ans.

# Les autres formes de contrats de location

## 1. Les contrats de location simple :

Tout contrat de location qui n'est pas une location-financement est une location simple. La comptabilisation des contrats de location simple ne présente pas de difficultés particulières. Chez le locataire, les loyers sont comptabilisés en charges tout au long de la période de location.

Le bailleur comptabilise le bien loué à son actif et l'amortit suivant les règles en vigueur.

## 2. « Lease-Back »:

Une cession-bail « Lease-Back » est une opération par laquelle un bien est vendu à un tiers avant d'être repris en location par le vendeur. Le prix de vente et le loyer sont liés car généralement négociés ensemble. La comptabilisation d'une telle opération dépend aussi de la nature du contrat.

Le vendeur du bien constate une cession d'immobilisation, la société cessionnaire constate une acquisition du bien.

- ❑ Si l'opération correspond à une location-financement, des redevances seront constatées et à la fin du bail une option d'achat sera prévue.
- ❑ Si l'opération correspond à une location simple, le vendeur constate en charge les loyers payés..

# Immobilisations importée: Problème de devises

- L'immobilisation est évaluée à son coût à l'arrivée chez l'entreprise:
- Les factures relatives à l'importation exprimées en devises doivent être reconverties en équivalent dh.
- Les fluctuations de la parité monétaire laissent apparaître des pertes ou des gains de change.
- Des écarts de conversion doivent être constatés pour plus de fidélité d'image.
- Des provisions en cas d'écarts de conversion défavorables doivent être constatées.

## Exemple:

Facture d'importation d'un outillage le 02/10/N	400 000,00 €
Frais de MARSA MAROC	168 000,00 dh (HT)
TVA sur facture (MARSA MAROC)	33 600,00 dh
Honoraires du transitaire	7 500,00 dh
TVA sur honoraires du transitaire	1 500,00 dh
Quittance de douane:	
• Droits et taxes	32 220,00 dh
• TVA	862 400,00 dh
Cours du jour : 1 € = 10,70 dh.	
Cours au 31/12/N : 1 € = 10,75 dh.	
15/02/N+1 : Virement au fournisseur d'immobilisation des 400 000 €	
Cours d'achat: 1 € = 10,78 dh	
Commissions de la banque	1 250,00 dh
TVA / Commissions 10%	125,00 dh

# Immobilisation à prix indexé

- L'immobilisation est inscrite à sa valeur évaluée à la date d'acquisition, les fluctuations constatées après acquisition représentent des charges ou des produits financiers pour l'entreprise.
- Règle d'intangibilité des valeurs du bilan.
- Utilisation des écarts de conversion pour la clarté du bilan.

## Exemple:

Une entreprise a acquis le 01/04/N, un matériel aux conditions suivantes:

Hors taxes	800 000,00
TVA 20%	160 000,00
	-----
Total (TTC)	960 000,00

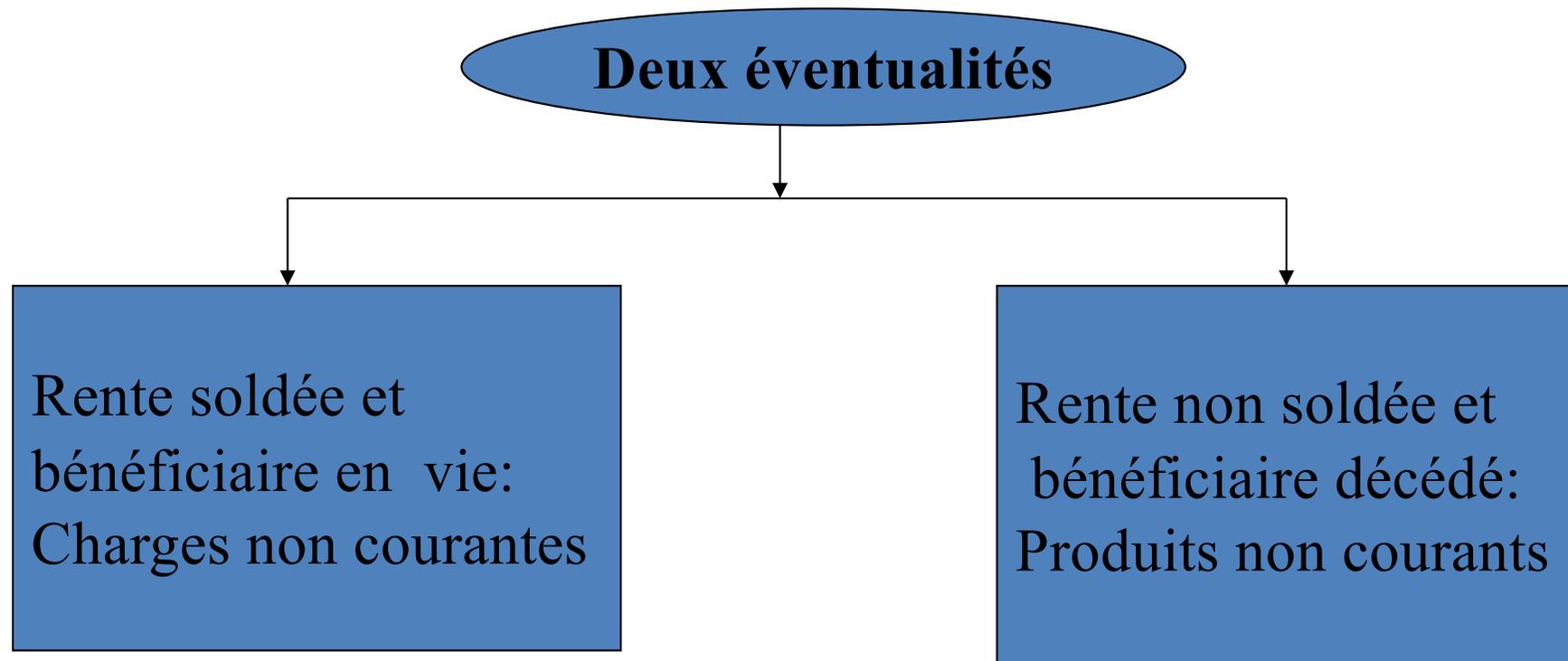
Règlement : 560 000,00 immédiatement par chèque, le reste par deux versements égaux indexés aux taux d'inflation de l'année:

Fin N : Taux d'inflation : 3%.

Fin N+1: Taux d'inflation: 4% .

# Acquisition d'immobilisation contre une rente viagère

- Valeur stipulée dans le contrat à retenir ou un autre acte authentique.  
La rente viagère est créditée comme une dette de financement.
- A chaque paiement le compte de dette : Rente viagère est débité, la trésorerie est créditée.



# Rente viagère

Une entreprise a acquis un terrain pour une valeur stipulée dans le contrat de mutation de propriété à 1 500 000 dh, payé comme suit:

- Le reste par le versement d'une rente viagère de 7 500 dh.
- 150 000 dh à la date de signature du contrat.

## Travail à faire:

1/ Enregistrer l'acquisition de l'immobilisation.

2/ Enregistrer le paiement de la rente.

3/ Supposons qu'après le paiement de 120<sup>ème</sup> rente, le bénéficiaire s'est éteint.

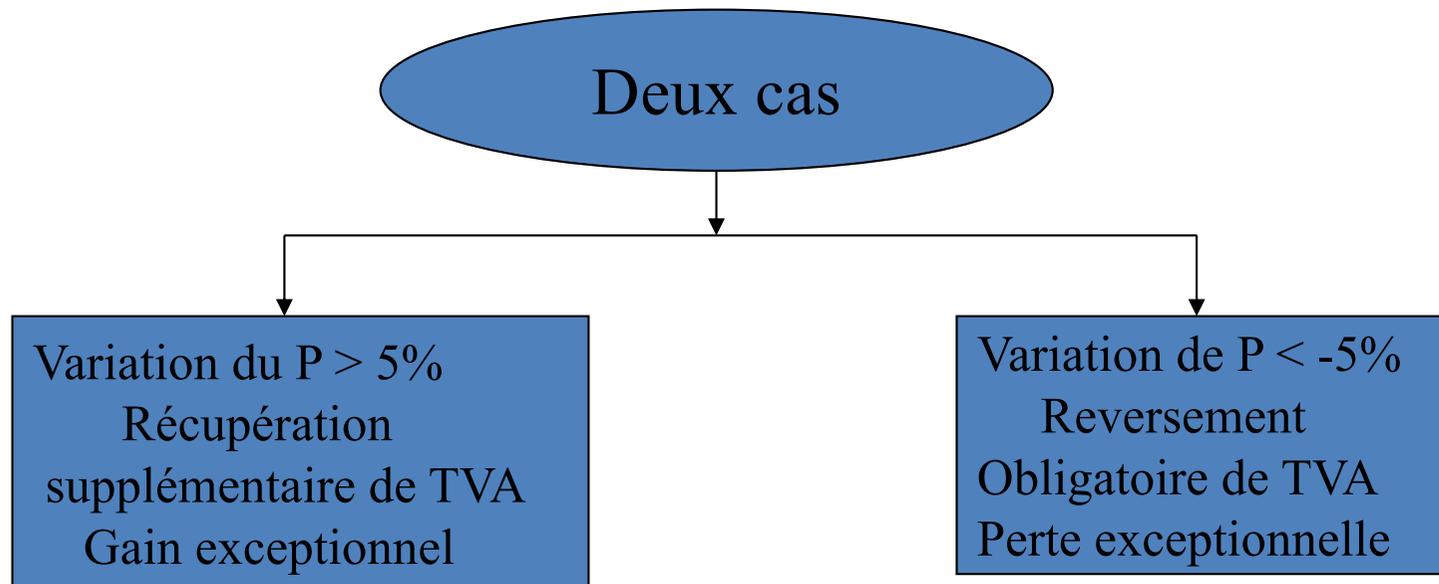
Constatez l'écriture correspondante.

4/ Supposons que le bénéficiaire est encore vivant après le paiement de la 180<sup>ème</sup> rente.

Passer l'écriture qui sera passée pour constater les paiements suivants.

# Assujetti partiel à la TVA

- La TVA qui frappe les immobilisations d'affectation commune d'un assujetti partiel à la TVA n'est déductible qu'à concurrence de son prorata de déduction. La TVA non admise en récupération vient s'incorporer dans le coût de l'immobilisation pour constituer sa valeur d'origine.
- Les règles fiscales autorisent la régularisation de la TVA sur immobilisations sur 5 exercices consécutifs en tenant compte des variations du prorata de l'année par rapport au prorata appliqué à l'acquisition de l'immobilisation.



# Exemple: Assujetti partiel

Une entreprise a acquis le 01/04/N, un matériel de transport aux conditions suivantes:

Hors taxe	400 000,00
TVA 20%	80 000,00
	-----
Total (TTC)	480 000,00

Le prorata de déduction de: N-1 est de 70%.

Supposons que le prorata fin N est de 77%.

Le prorata fin N+1 est de 64%.

Le prorata fin N+2 est de 68%.

Le prorata fin N+3 est de 75 %.

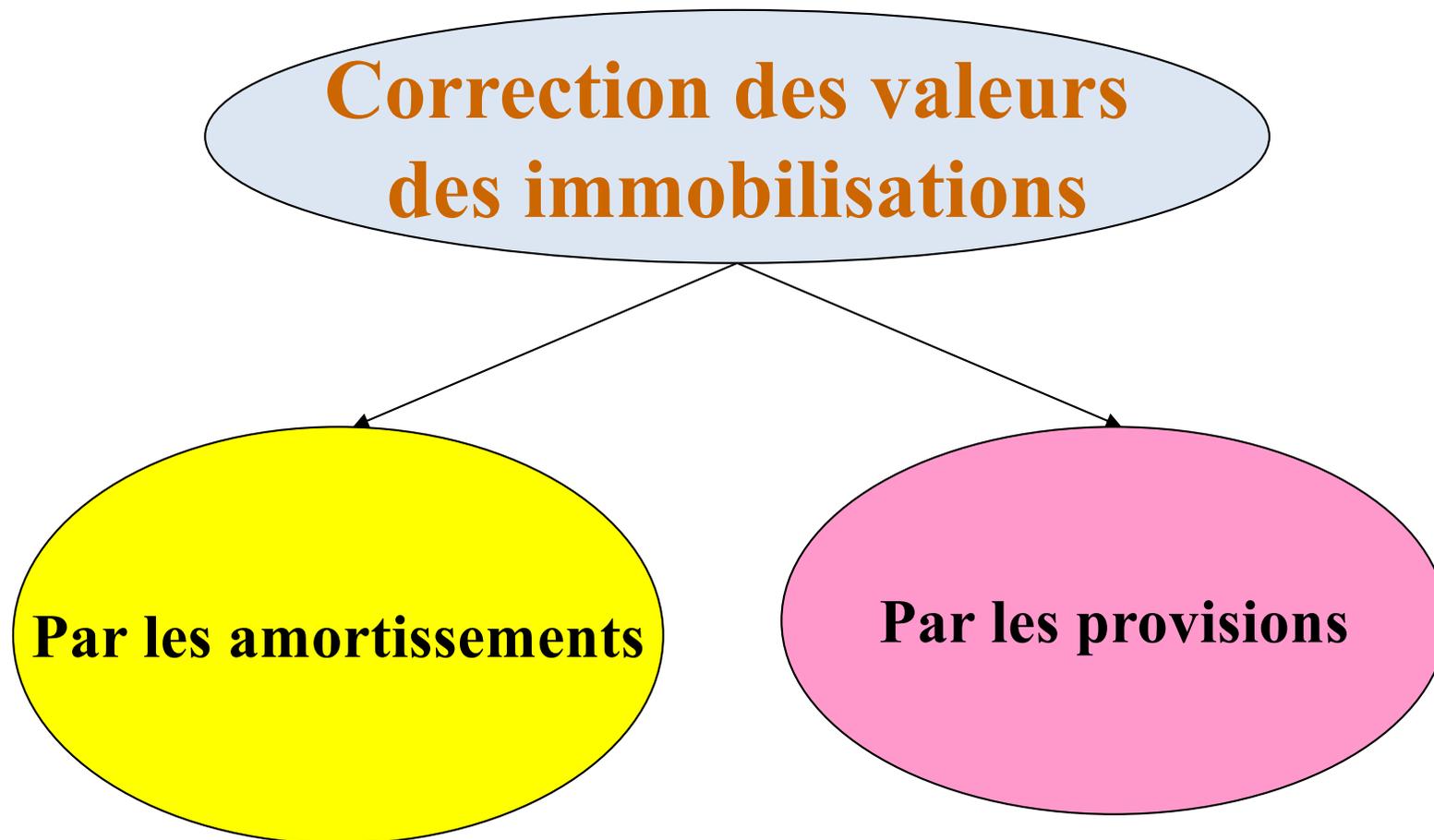
Le prorata fin N+4 est de 76 %.

## Travail à faire:

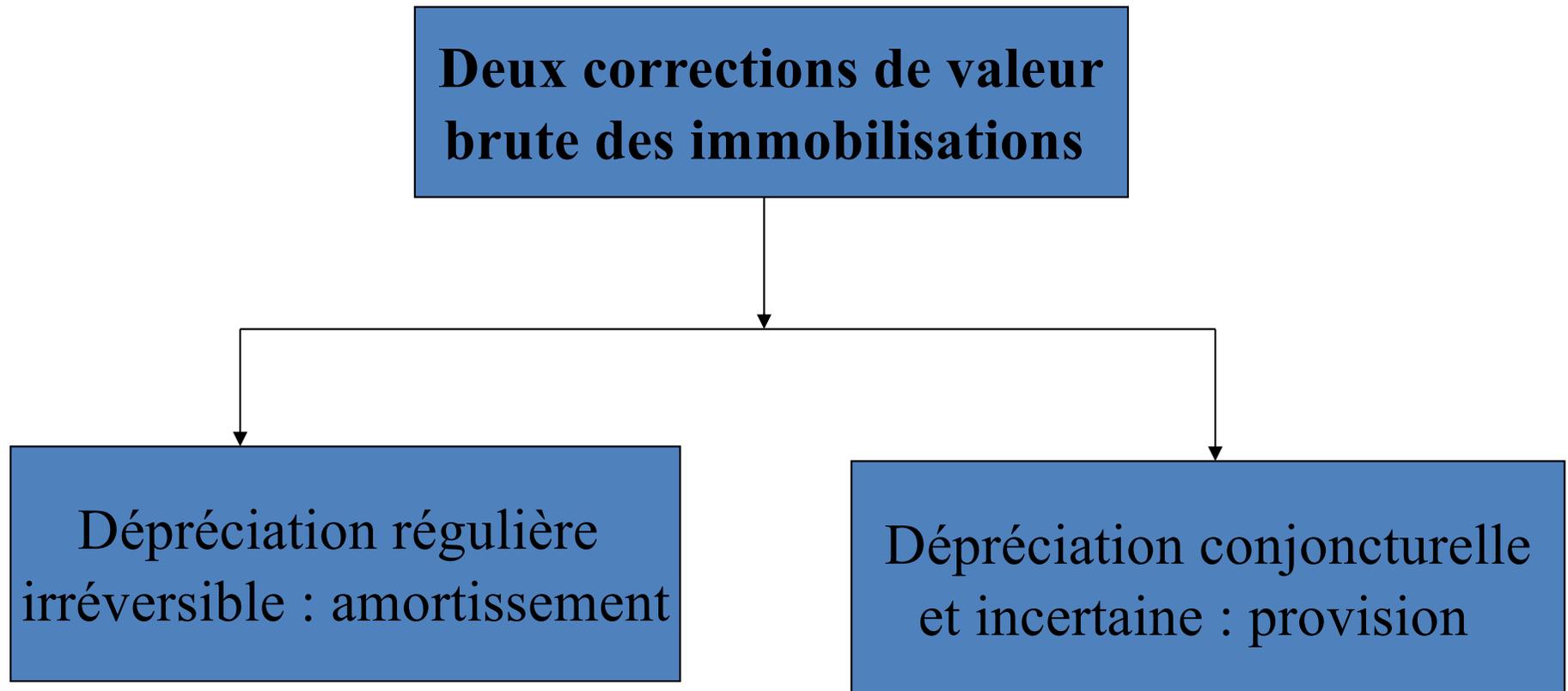
1/ Comptabiliser l'acquisition de l'immobilisation.

2/ Pour chaque hypothèse calculer et enregistrer la régularisation de la TVA.

# Evaluation des immobilisation à l'inventaire



# Evaluation des immobilisations à la clôture de l'exercice

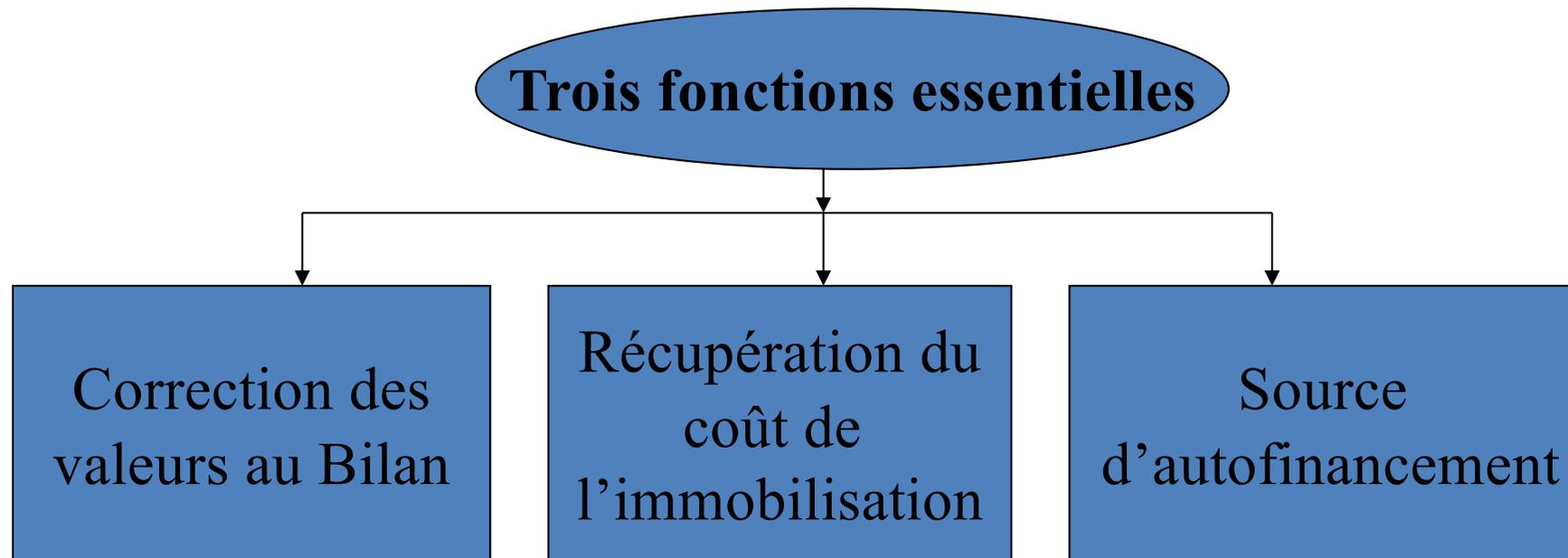


# Les amortissements

## Notion:

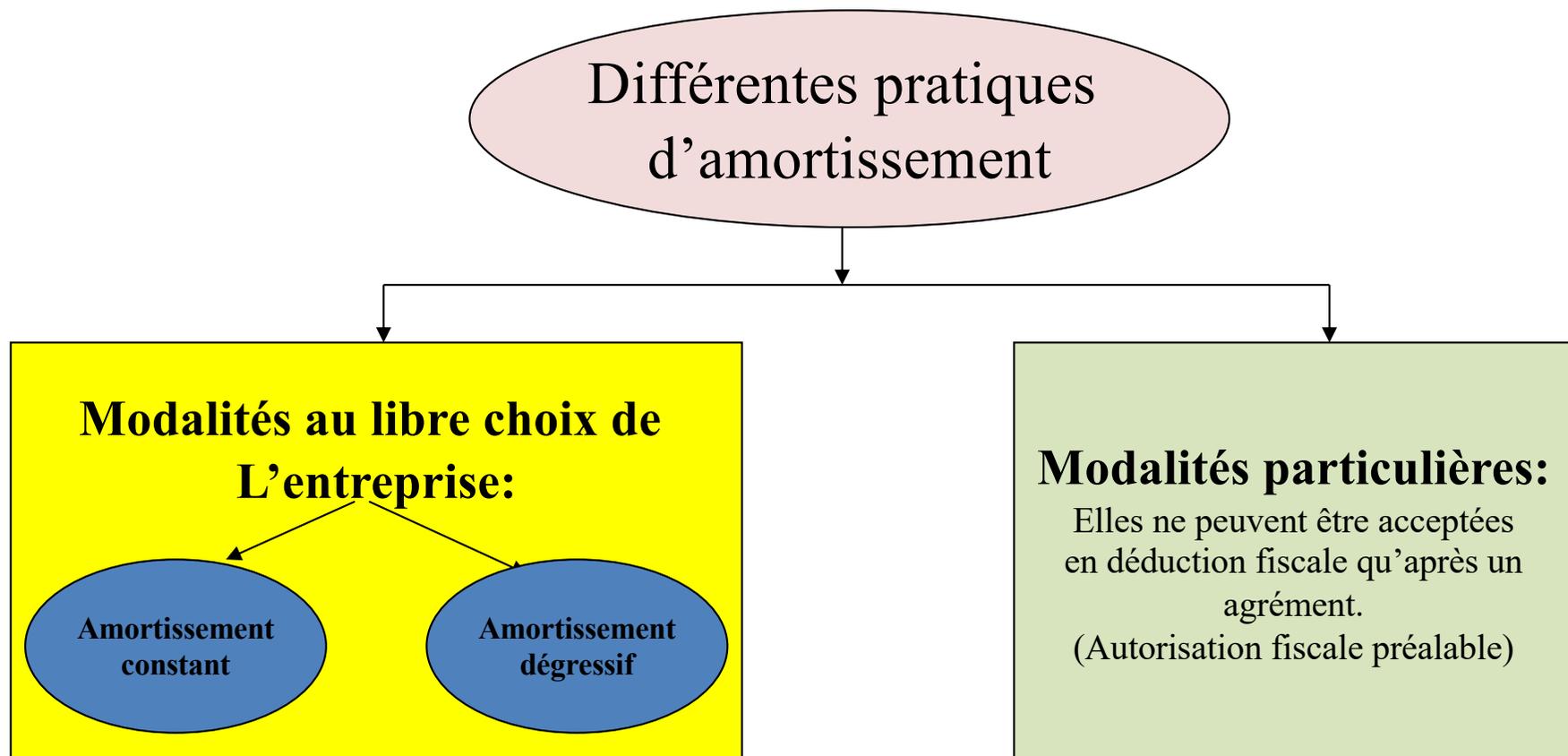
Constatation de la dépréciation de la valeur de l'immobilisation suite à l'usage, au temps ou au effets du progrès technique.

## Rôles de l'amortissement:

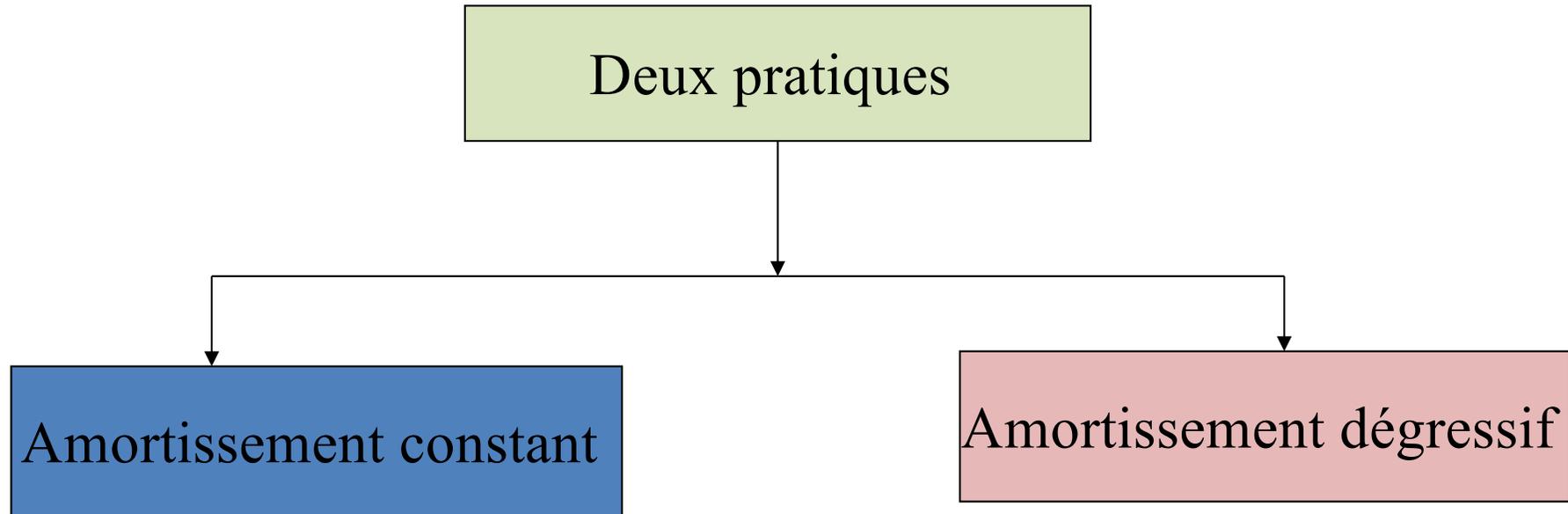


# Pratiques d'amortissement

L'amortissement doit correspondre à l'amoindrissement subi par l'immobilisation, cependant dans la pratique, l'amortissement se présente comme une modalité fiscale pour récupérer l'investissement effectué.



# La pratique d'amortissement au choix de l'entreprise



Immobilisation non valeur  
sans respect de la règle du  
prorata temporis.  
Les autres immobilisations  
démarrage des amortissements  
à partir de la date d'entrée ou  
d'usage

Immobilisations en non valeur:  
exclues du droit à  
amortissement dégressif  
taux dégressif: **taux constant x taux fiscal.**

Coefficients

3ans à 4 ans	1.5
5ans à 6 ans	2
+ 6 ans	3

# LA COMPTABILISATION DES AMORTISSEMENTS

- La comptabilisation des amortissements constants:
- **N.B**: L'amortissement est considéré en totalité comme une dépréciation de l'immobilisation.

• 619*	DEA des immob....	X	
• 28***	Amorts. De...		X

# AMORTISSEMENT DEGRESSIF

- OBJECTIF :

Il est entré en vigueur au Maroc le 1<sup>er</sup> Janvier 1994. Il permet de constater des fortes dotations aux amortissements au départ pour permettre à l'entreprise de réduire l'impôt des premiers exercices qui suivent l'investissement.

# LE PLAN D'AMORTISSEMENT

- Le tableau d'amortissement commence par des annuités dégressives calculées comme suit:  
Valeur nette x Taux dégressif ( en tenant compte du prorata temporis éventuel) et **s'achève par des annuités constantes déterminées par la répartition de la valeur nette restante sur la durée restante**, au moment où le taux dégressif devient inférieur au taux linéaire.

## Exemple :

Une entreprise a acquis le 01/04/N un outillage au prix hors taxe de: 400 000 dh qu'elle souhaite amortir sur 8 ans et 4 mois.

Travail à faire :

- 1- Présenter le plan d'amortissement en cas d'option à l'amortissement dégressif.
- 2/ Comparer les dotations linéaires et dégressives

### Plan d'amortissement dégressif

Année	Bases d'amortissement	Dotations d'amortissement	Cumul d'amortissement
N (9 mois)	400 000	108 000	108 000
N+1	292 000	105 120	213 120
N+2	186 880	67 276,8	280 396,8
N+3	119 603,2	43 057,15	323 453,95
N+4	76 546,05	27 556,58	351 010,53
N+5	48 989,47	17 636,21	368 646,73
N+6	31 353,27	12 136,75	380 783,48
N+7		12 136,75	392 920,23
N+8 (7 mois)		7 079,77	400 000,00

## Amortissements dérogatoires

La différence entre un amortissement autorisé fiscalement et l'amortissement réel d'une immobilisation se qualifie d'amortissement dérogatoire.

Année	Dotation dégressive	Dotation constante Jugé traduisant la dépréciation de l'immobilisation	Différence
N (9mois)	108 000	36 000	+ 72 000
N+1	105 120	48 000	+ 57 120
N+2	67 276,8	48 000	+ 19 276,80
N+3	43 057,15	48 000	(-) 4 942,85
N+4	27 556,58	48 000	(-) 20 443,42
N+5	17 636,21	48 000	(-) 30 363,79
N+6	12 136,75	48 000	(-) 35 863,25
N+7	12 136,75	48 000	(-) 35 863,25
N+8 (7mois)	7 079,76	28 000	(-) 20 920,24

DE N à N+2, l'amortissement dégressif procure à l'entreprise un avantage fiscal sous forme d'amortissement dérogatoire. (DNC aux Provisions d'ams dérogatoires).  
A partir de N+3, la dotation constante redevient supérieure à la datation dégressive, l'amortissement dérogatoire constitué les trois premiers exercices commence à s'annuler. ( Reprises/ Ams dérogatoires )

# écriture comptable des amortissements dégressifs

## l'amortissement dégressif a un aspect fiscal

Les premières dotations sont fortes: elles comprennent une fraction égale à la dotation constante jugée en général, comme charge d'exploitation et un supplément considéré comme un avantage fiscal pour diminuer l'impôt et non pour déprécier l'immobilisation:

**C'est donc un amortissement jugé dérogatoire.**

- Fraction d'amortissement traduisant la dépréciation réelle de l'immobilisation:

619x 28XXX	Dotations aux amortissements des immobilisations Amortissements de.....	X	X
---------------	--	---	---

- Fraction supplémentaire d'amortissement traduisant un agrément purement fiscal:

6594 1351	Dotations non courantes aux provisions réglementées pour amortissements dérogatoires Provisions réglementées pour Amorts dérogatoires	X	X
--------------	---	---	---

# Ecritures comptables pour la constatation des amortissements dégressifs

**En principe, la pratique de l'amortissement dégressif, répond à une préoccupation fiscale, l'amortissement dégressif ne traduit pas la dépréciation de l'immobilisation, il ne doit pas venir en moins de la valeur brute de l'immobilisation concernée.**

619x 28xxx	Dot d'exp aux amorts de.... Amts de ...	X	X
6594 1351	D.N.C aux provisions réglementées Provisions réglementées pour Amts dérogatoire Fraction dépassant la dotation constante	X	X

L'amortissement de trop par rapport à la dépréciation doit donc être imputé dans un compte de capitaux propres assimilés,  
Quand la dotation dégressive devient inférieure à la dotation jugée normale pour déprécier l'immobilisation, une reprise  
Sur les amortissements dérogatoires doit être constatée.

## LES DERNIERES DOTATIONS SONT FAIBLES

Elles s'enregistrent comme suit:

- L'entreprise continue à enregistrer la dotation constante en tant qu'amortissement normal de l'immobilisation.
- Pour éviter le dépassement en déduction fiscale de la valeur amortissable, l'entreprise annule en fraction l'amortissement dérogatoire cumulé, en constatant une reprise sur provisions réglementées.

619*	Dotations d'exploitation aux amortissements des immo	X	
28 ***	Amortissements de .....		X
	Dotations traduisant la dépréciation (en général la dotation constante)		
1351	Amortissements dérogatoires	X	
7594	Reprises sur amortissements dérogatoires		X

# Les amortissements

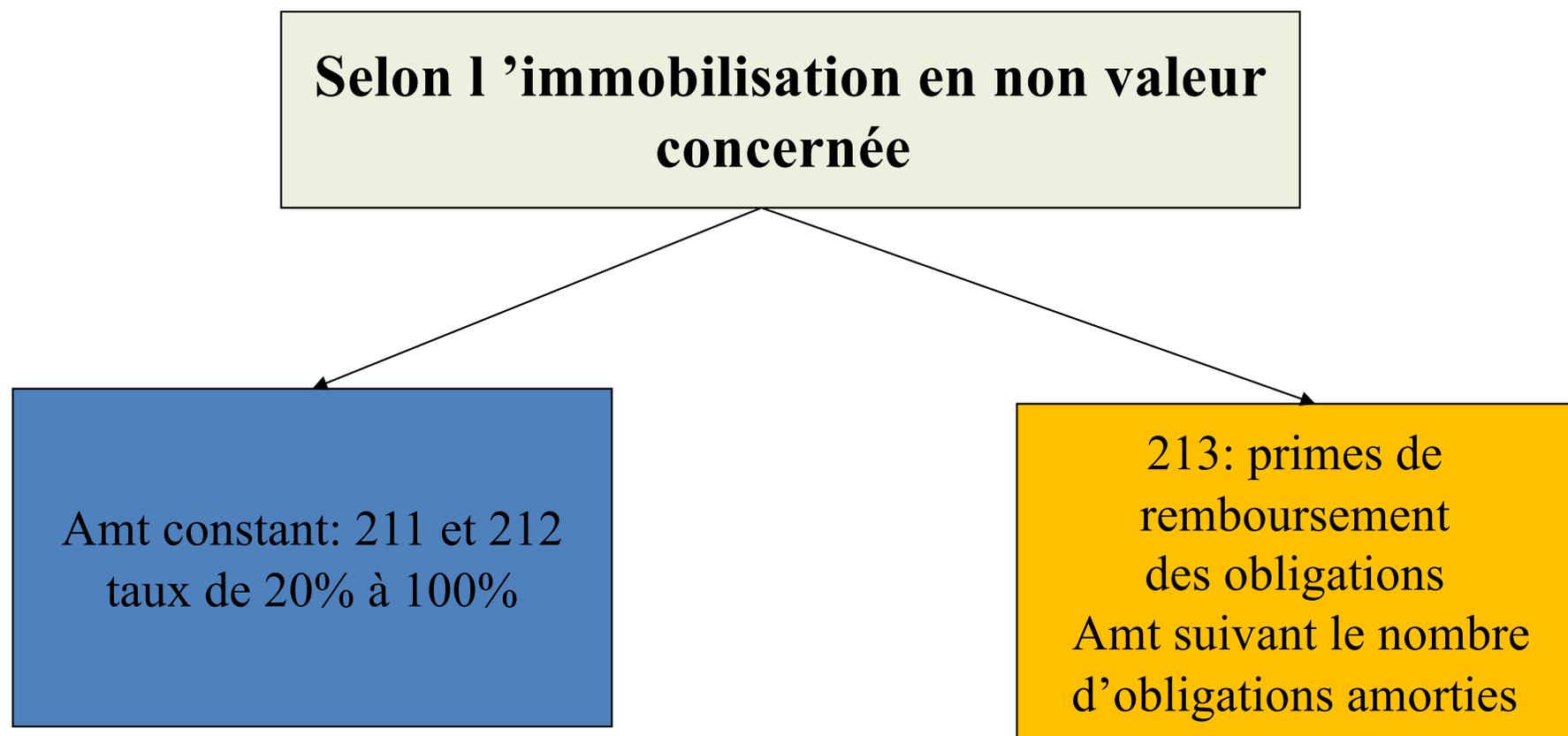
## Immobilisations en non valeur:

L'amortissement permet la récupération de la dépense sur un certain nombre d'années.

## Immobilisations corporelles ou incorporelles:

L'amortissement traduit une contrepartie d'une dépréciation subie par l'immobilisation à cause du temps, d'usage ou du progrès technique.  
Amortissement source d'autofinancement: charge calculées entraînent une diminution du résultats en vue de renouveler les immobilisations de l'entreprise.

## Amortissement des immobilisations en non valeur



**NB:** une fois complètement amortie l'immobilisation en non valeur est contre-passée par ses amortissements

# Application

L'entreprise SAM compte parmi ses immobilisations en non valeurs les dépenses suivantes:

- Frais d'augmentation du capital, engagés le 05/01/N-2.  
Montant: 324 600 dh.
- Frais d'acquisition des immobilisations engagés le 06/01/N-1,  
montant: 122 240 dh.

L'entreprise amortit toutes ses immobilisations en non valeur sur une durée de 5 ans.

## Travail à faire:

Calculer les amortissements de l'exercice N et passer les écritures correspondantes au journal.

# Amortissement des primes de remboursement des obligations

## Exemple:

- le 01/04/N: Un emprunt obligatoire à été émis aux conditions suivantes:

Nombre d'obligations: 10 000

Valeur minimale: 100

Taux d'intérêt : 5%

Prix d'émission: 98 dh

Prix de remboursement: 100 dh

Frais d'émission retenus par la banque: 8 000 dh

Mode de remboursement: 4 unités sensiblement constantes

1/ Rappeler les écritures d'émission d'emprunt.

2/ Calculer et enregistrer les dotations aux amortissements de l'exercice N.

# Constructions sur sol d'autrui

La société BRATA a construit un bâtiment qu'elle a mis en service le 1er janvier N d'une valeur de 250 000 d'une durée d'utilisation estimée à 25 ans, sur un terrain appartenant à la commune urbaine loué pour une durée restant à courir est de 10 ans. Le bail fixé entre la société et la commune précise que la redevance annuelle est de 8 000 et que la commune reverserait à la société à l'évacuation du terrain une indemnité de 15 000 .

## Travail à faire:

- Calculer l'amortissement à constater par la société.
- Déterminer la provision pour faire face à la perte éventuelle à la fin du bail.
- Passer les écritures d'inventaire N

## Corrigé indicatif

- Amortissement :  $250\ 000 / 25 = 10\ 000$
- Provision pour pertes:

### VNA à la fin de la durée de bail: (10 ans):

$$250\ 000 - (250\ 000 - (10\ 000 \times 10)) = 150\ 000$$

Indemnité à recevoir de la commune:  $15\ 000$

Perte probable  $135\ 000$

Une provision annuelle de :  $135\ 000 / 15 = 9\ 000$  doit être constatée.

### écriture comptable fin N:

6193	Dotation aux amortissements des immo corporelles	10 000	
6195	Dotation aux provisions pour charges à répartir	9 000	
28232	Amortissements des constructions		10 000
1555	Provisions pour charges à répartir		9 000

## Dépenses de gros entretien ou immobilisation par composants

Au début de l'exercice N, la SA BEDA a acquis pour un montant (HT) de : 160 000 , un four industriel. Sa durée de vie est de 8 ans.

Après 4 années d'utilisation, ce four fera l'objet d'une révision importante destinée à la remise en état des plaques réfractaires et de résistances électriques. Le coût est estimé à 40 000 (HT).

A la fin de N+3, on suppose que les dépenses effectuées se sont chiffrées à 44 000 .

L'amortissement sera linéaire.

### Travail à faire:

Passer les écritures d'inventaire de N à N+7:

- Immobilisation comptabilisée en bloc.
- Immobilisation comptabilisée en composantes.

# Régularisation des amortissements

Lors d'une révision comptable on peut détecter des erreurs sur les amortissements constatés: On doit donc procéder à leur correction.

**Deux cas peuvent se présenter**

## **Amortissements en moins:**

L'entreprise rattrape ses amortissements non constatés en débitant le comptes:

Dotations aux amorts des exercices antérieurs.(6198)

Cette dotation n'est pas déductible immédiatement, on doit attendre le 1er exercice qui suit la durée de vie pour la déduire en extra-comptable

## **Amortissements en trop:**

L'entreprise doit réduire ses amortissements par la constatation d'une reprise sur amortissements des exercices antérieurs. (7198).

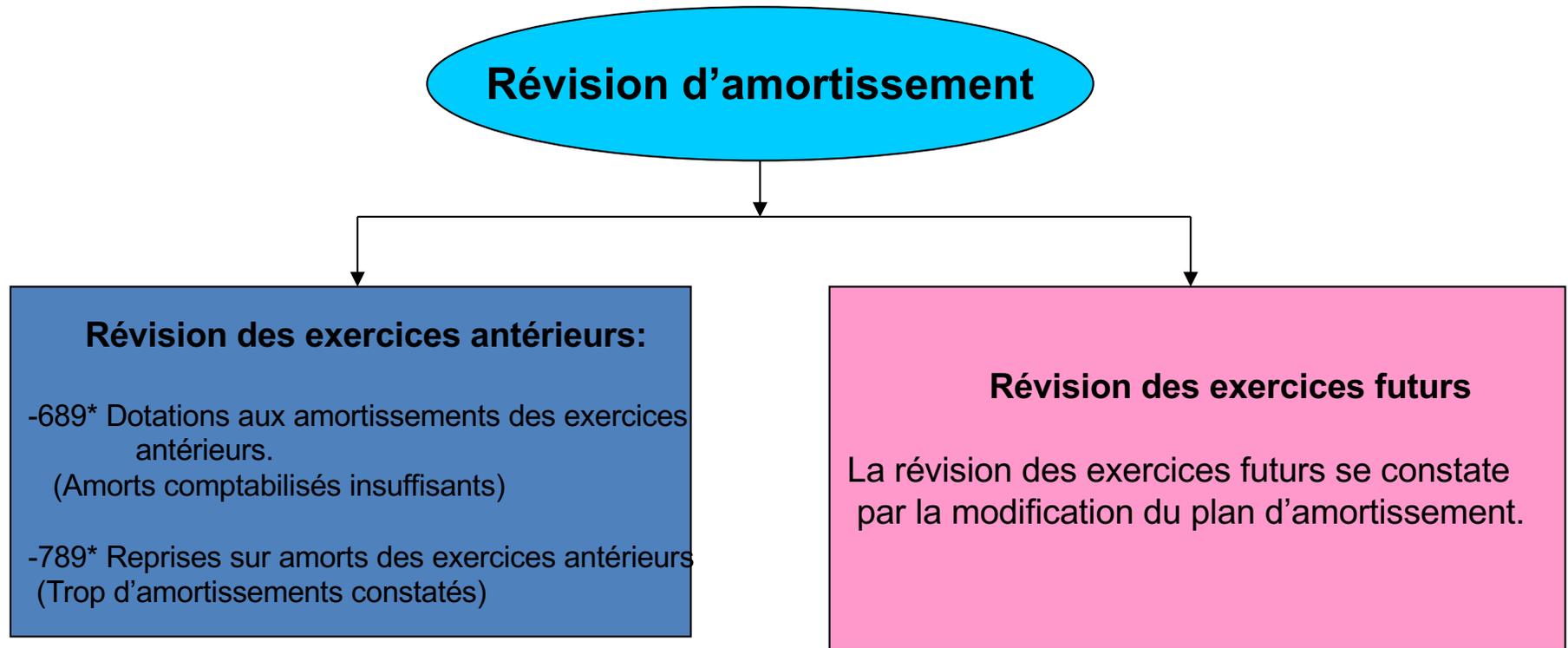
Cette reprise corrige les amortissements mais un redressement des impôts sur résultat des exercices passés doit être opéré.

# Amortissement et principe de permanence

- Principe de base: Respect des méthodes précédemment utilisée.
- Possibilité de dérogation en cas où l'image fidèle des comptes est notoirement atteinte.
- Possibilité de réviser les amortissements antérieurs:
  - En cas où on estime qu'on s'est trompé sur la durée d'amortissement:  
L'entreprise peut réviser les amortissements passés, les comparer aux amortissements comptabilisés et constater l'amortissement à rattraper:
  - **Ecriture:**
    - Dotations aux amts des exercices antérieurs: à débiter.
    - Amts de l'immobilisation concernée est crédité.
- Possibilité de changer le plan d'amortissement pour le reste de la durée.  
Pour les mêmes raisons de sincérité et e transparence, une entreprise peut raccourcir la durée de vie d'une immobilisation frappée d'obsolescence.

# Révision d'amortissement

- Dérogation au principe de permanence des méthodes.



## Application:

Un matériel acquis à 100 000 dh le 01/07/N-2, il était amorti linéairement sur 5 ans.

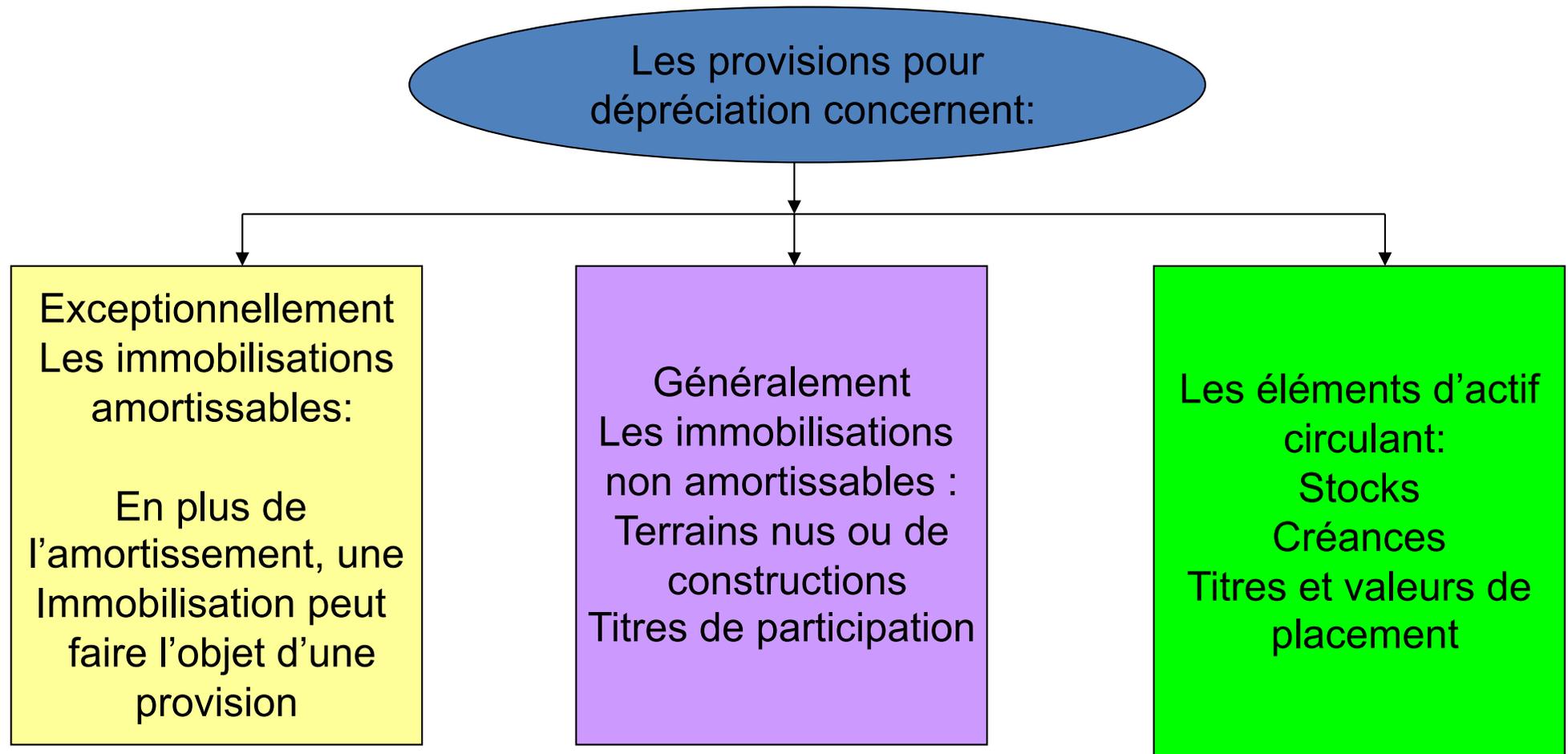
Au 01/01/N, les conditions d'utilisation (Passage à trois équipes de travail au lieu de deux) vont faire que la durée de vie du bien sera réduite d'un an.

### Travail à faire:

Présenter le plan d'amortissement de ce matériel.

## Les dépréciations probables des éléments d'actif

Les provisions sont constatées pour faire face à des dépréciations conjoncturelles, probables jugées non définitives et qui peuvent être réversibles.



## Les provisions pour dépréciation des immobilisations

- Les provisions traduisent des dépréciations conjoncturelles, simplement probables et qui peuvent être réversibles.
- Les provisions concernent essentiellement les immobilisations non amortissables, elles peuvent cependant être constatées même pour les immobilisations régulièrement amorties, en vue d'augmenter leur dépréciation jugée incertaine mais pour plus de sincérité, l'entreprise rajoute à ses amortissements une provision de plus:

Ainsi donc, une immobilisation peut faire l'objet simultanément à un amortissement et à une provision.

- Les immobilisations les plus souvent dépréciées par les provisions sont:
  - Le fonds commercial.
  - Les terrains (Terrains de gisement et carrières sont amortissables).
  - Les titres de participation.
- Les provisions concernent les autres éléments d'actif autres que les immobilisations ( Stocks, Créances, Titres et valeurs de placement).
- Les amortissements ne concernent que les immobilisations.

# Modification de terminologie

L'adaptation du référentiel comptable français aux normes IAS-IFRS a modifié l'intitulé: Provisions pour dépréciation par l'intitulé: Dépréciation...../

Exemple:

Le compte **291 Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles**, s'intitule désormais:  
**Dépréciation des immobilisations corporelles**

# Ecriture de constatation des provisions pour dépréciation

Un compte de charge est débité, un compte de provision pour dépréciation de ..... est crédité.

## Ecriture comptable

### Nature et cause de La dépréciation

**Charge D'exploitation**  
6194 Dot aux dépréciations Des immob  
6196 Dot aux dépréciations des actifs circulants

**Charge Financière**  
6392 Dot aux Provisions Pour dépréciation Des immo financières  
  
6394 Dot Aux dépréciations des Des TVP

**Charge Non courantes**  
6596 Dotations Non courantes aux provisions pour dépréciation

Le compte de provision Dépréciation à créditer est lié au compte concerné par la dépréciation

Il s'obtient par l'insertion du chiffre 9 en 2<sup>ème</sup> position du compte de l'élément déprécié

EX:

2230 Fonds commercial  
2923 Provision pour Dépréciation du fonds commercial

# Application/ dépréciation d'éléments d'actif

L'entreprise BRAD dispose des éléments suivants dans son actif:

- Fonds commercial acquis à 300 000 dh, d'après l'évolution des effectifs de la clientèle et la tendance du chiffre d'affaires, la direction estime que le prix marchand de ce fonds est de 385 000 dh.
- **Titres de participation: En portefeuille de l'entreprise existent:**
  - **1 000 actions de la filiale F1 acquises à 50 dh l'action, le cours au 31/12/N est de 48 dh.**
  - **4 000 actions de la filiale F2 acquises à 40 dh l'action, le cours est de 45 dh au 31/12/N.**
- **Un stock de marchandises composé de:**
  - **Des lots acquis à 325 600 dh, le prix de vente est estimé à une marge bénéficiaire de 25%.**
  - **Un lot composé de 500 articles acquis à 12 dh l'article, l'entreprise a déjà commencé à les brader à 8 dh la pièce depuis début décembre N.**

## Travail à faire:

Passer les écritures de constatation des différentes dépréciations.

# Sorties des immobilisations

Sorties des immobilisations:

- Cessions
- Destructions
- Immobilisations sinistrées et assurance

# Les sorties des immobilisations

- Toute sortie d'immobilisation de l'actif de l'entreprise doit être constatée.
  - Cession d'immobilisation.
  - Transfert hors patrimoine de l'entreprise.
  - Mise en rebut.
  - Destruction d'immobilisation.
- L'inventaire des immobilisations à la fin de l'exercice est obligatoire.
- Les immobilisations ayant quitté le patrimoine de l'entreprise doivent être créditées de leur valeur d'entrée.
- Leurs amortissements doivent être annulés.
- Une charge éventuelle à caractère non courant doit être constatée:

VNA des immobilisations cédée = VO -  $\sum$  AMRTS.

# Problème de TVA

- Toute cession avant un délai de 5 années  
( Année commencée = année terminée)  
entraîne un reversement d'une fraction de TVA.
- Ce reversement représente une sanction fiscale: C'est donc une charge non courante pour l'entreprise.
- Reversement = TVA initialement déduite  $\times (n / 5)$   
n : Nombre d'années non courues sur les 5 ans.

## Exemple:

Une entreprise a cédé un matériel le 30/06/N au prix de 50 000 dh (Chèque bancaire)

Il a été acquis le 01/04/N-2 à 350 000 dh (HT) et amorti linéairement au taux de 12%.

## Travail à faire:

Passer les écritures de cession et de régularisation de cette cession au journal.

# Cession d'immobilisation frappée d'un prorata de déduction

Le reversement de TVA en cas de cession avant l'expiration du délai fiscal exigé entraîne un reversement calculé sur la fraction de la TVA initialement déduite.

## Exemple:

Le 04/04/N-2, une entreprise a acquis un matériel informatique aux coût suivant:

Hors taxe	96 000,00
TVA : 20%	<u>19 200,00</u>
TTC	115 200,00

Prorata de N-3 : 78%; Prorata de N-2: 84%, Prorata de N-1: 71%, Prorata de N: 82%.

Le 24/06/N, l'entreprise cède son matériel au prix de 12 000 dh.

Le matériel est amortissable au taux de 15% linéairement.

## Travail à faire:

- 1/ Rappeler l'écriture d'acquisition
- 2/ Constater les écritures d'inventaire au titre de l'exercice N-2.
- 3/ Constater les écritures d'inventaire au titre de l'exercice N-1.
- 4/ Constater les écritures de cession et de régularisation de la cession.

# Cession d'immobilisation dépréciée par amortissement et par une provision

La cession est régularisée par l'annulation des amortissements et la détermination de la VNA.

La provision est annulée distinctement par une reprise sur provision.

## Exemple:

Une entreprise a cédé le 25/9/N un matériel et outillage acquis le 03/04/N-6 au coût (HT) de 300 000 dh

Et amorti linéairement à 10%. L'exercice N-1, la direction de l'entreprise a estimé nécessaire de déprécier ce matériel en plus de son amortissement habituel par la constatation d'une provision de 24 000 dh. Le prix de cession de 34 000 dh sera encaissé dans deux mois.

## Travail à faire:

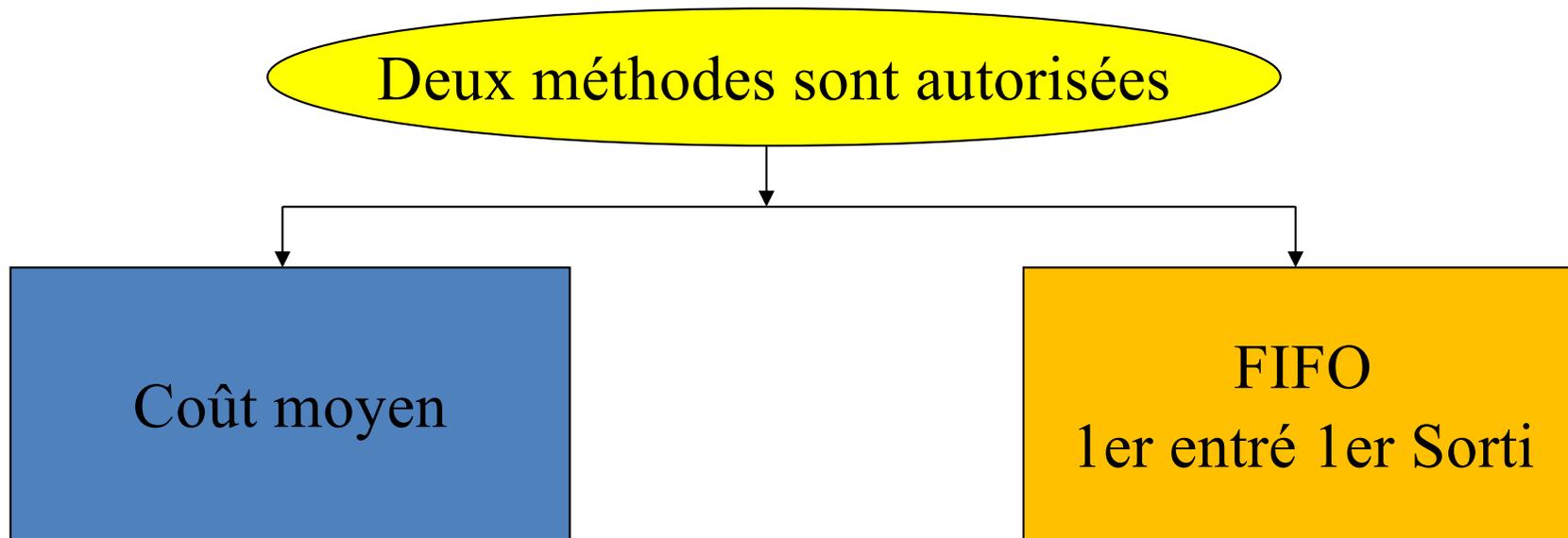
- 1/ Constater les écritures d'inventaire au titre de l'exercice N-1.
- 2/ Constater la cession.
- 3/ Régulariser la cession.

# Cession des titres immobilisés

Les titres de participation et les titres de créance immobilisés constituent des immobilisations financières.

Leur cession s'assimile à toute cession des autres immobilisations.

Cependant la cession peut porter sur des titres de même nature acquis à des dates différentes. Comment donc les évaluer?



**Une entreprise détient en portefeuille:**

- **Titres de participation:**

- **8 000 actions F1 acquises le 24/07/N-5 à 200 dh l'action.**
- **6 000 actions F1 acquises le 20/09/N-1 à 320 dh l'action.**
- **8 000 actions F2 acquises le 14/07/N-2 à 150 dh l'action.**

- **Obligations (+ 4 ans): 600 obligations souscrites le 01/04/N à 300 dh l'une**

**Au 31/ 12/N-1 : L'entreprise avait constitué une provision de:**

- **30 800 dh pour les TP de F1.**
- **6 000 dh pour les TP de F2**

**Le 15/ 09/N l'entreprise a cédé:**

- **9 000 actions F1 au prix de 310 dh l'une.**
- **400 obligations à 310 dh l'une.**

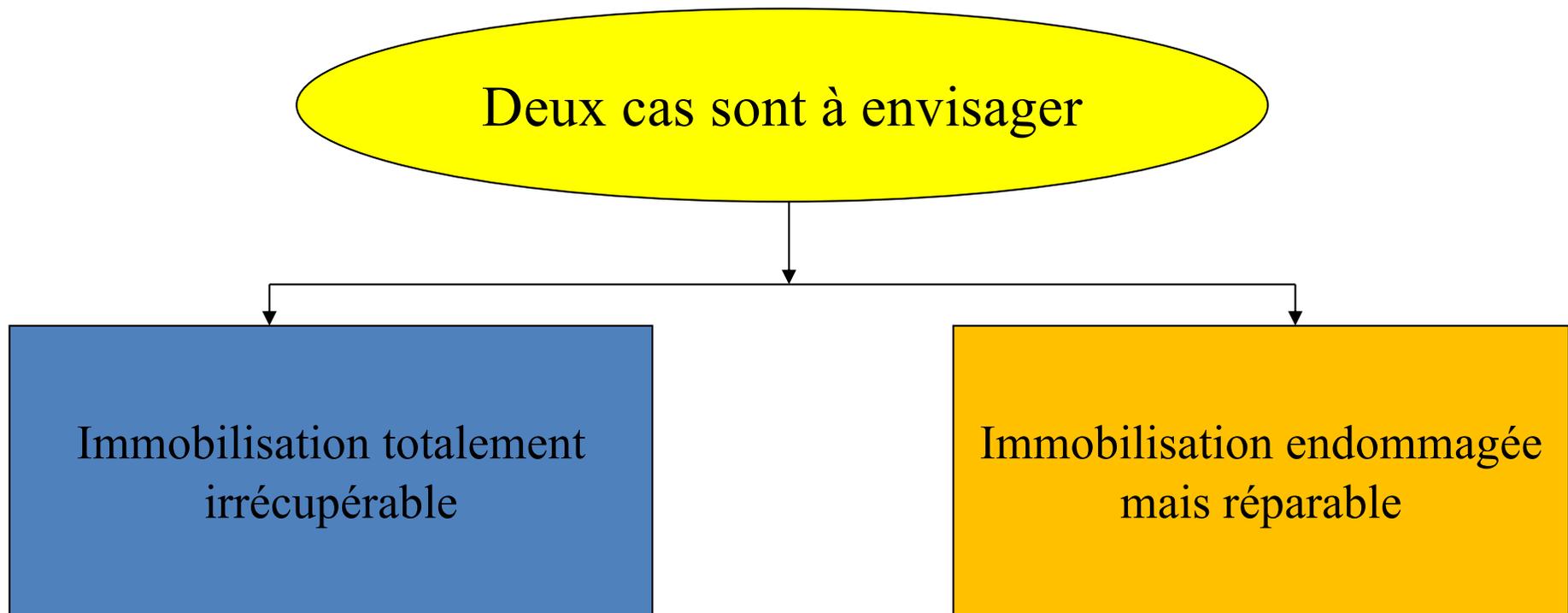
**Cours au 31/12/N: F1: 300 dh, F2: 175 dh, Obligations: 290 dh.**

**Travail à faire:**

**Enregistrer les cessions des titres et régulariser les provisions.**

# Immobilisation sinistrée et indemnité d'assurance

Une immobilisation sinistrée ( accident affectant un matériel de transport, incendie d'un bâtiment,..... ), peut donner lieu à une indemnisation en cas où elle est assurée.



# Immobilisation sinistrée irrécupérable

Puisque l'immobilisation est totalement irrécupérable, il convient de constater sa sortie.

## Traitement comptable et fiscal

### Constatation de la sortie de l'immobilisation

- Annulation des amortissements constatés jusqu'à la date du sinistre
- Détermination de la VNA.
- Annulation de la valeur d'origine de l'immobilisation.

### Constatation de l'indemnité

L'indemnité est considérée comme un produit non courant  
75812 Débits reçus.  
Problème d'évaluation de l'indemnité en fin d'exercice.  
Aucune précision en plan comptable  
Marocain, en France, on neutralise la VN  
De l'immobilisation par un transfert de Charges exceptionnelle.

# Immobilisation sinistrée irrécupérable

L'écriture suivante peut être enregistrée: Pratique française:

478	Autres comptes transitoires	X	
797	Transferts de charges exceptionnelles		X

## Plan comptable marocain:

Le plan comptable ne précise aucune règle pour l'évaluation de l'indemnité et son évaluation en cas où celle-ci reste imprécise en fin d'exercice.

Cependant, pour respecter le principe d'indépendance des exercices, l'entreprise pourrait estimer l'indemnité à recevoir et à la rattacher à l'exercice du sinistre.

## Traitement fiscal:

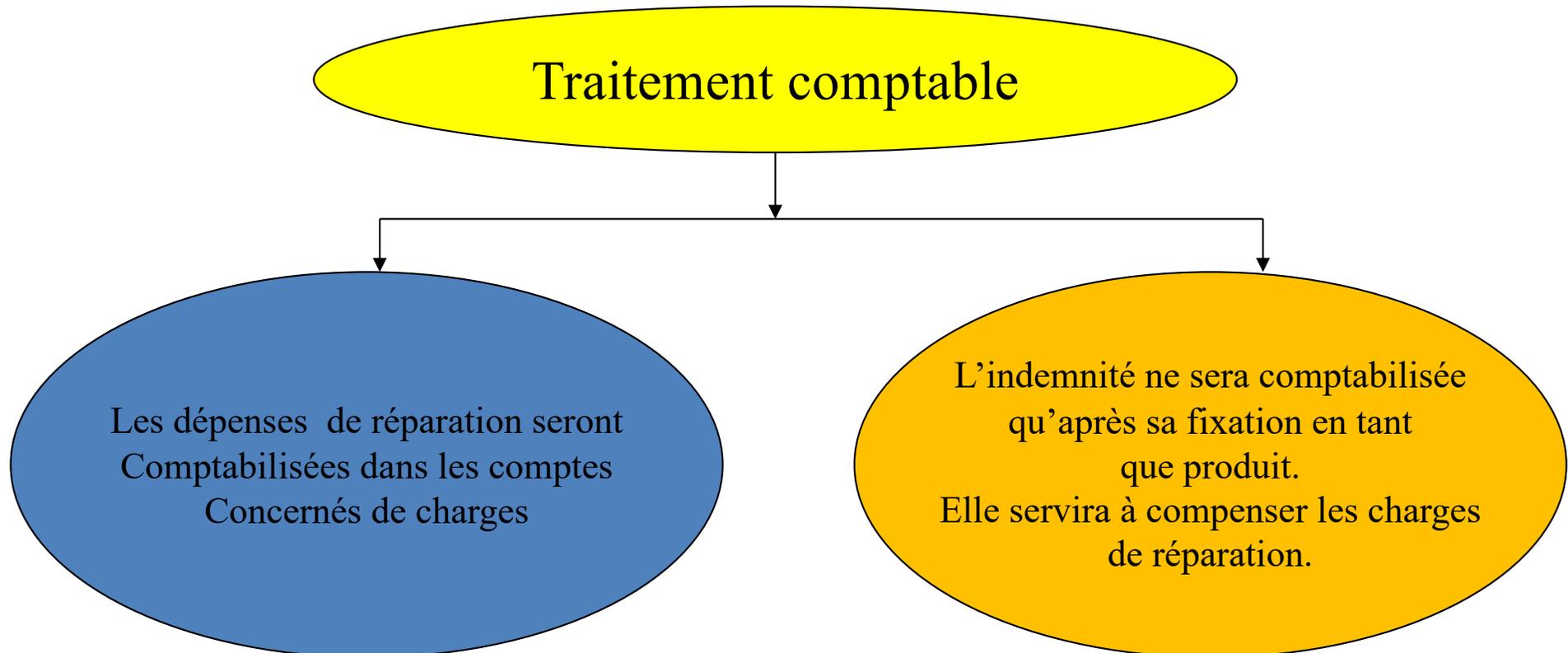
- L'indemnité est assimilée à un prix de cession:

L'entreprise dégage son résultat de cession ainsi: Indemnité (-) VNA

- Puisque la sortie de l'immobilisation est causée par un sinistre, aucun reversement d'immobilisation ne sera exigé.

# Dommmages réparables

Dans ce cas l'immobilisation reste en actif et nécessitera des charges de réparation.



# Application

En juillet N, la SA AMAL a été victime d'un sinistre le 30/09/N affectant les immobilisations suivantes qui ont été totalement détruites::

Immobilisation	coût d'acquisition	Date d'entrée	Amortissements pratiqués
Matériel industriel	2 000 000	01/07/N-5	Amortissement linéaire/10 ans
Matériel de transport	1 000 000	01/10/N-3	Amortissement linéaire / 5 ans

L'indemnité accordée à l'entreprise le même exercice s'est élevée à 930 000 dh.

Date de réception de l'indemnité: 15/10/N.

- Décomposition de l'indemnité: 570 000 pour le matériel 360 000 dh pour le matériel de transport.

## Travail à faire:

- 1/ Enregistrer la réception de l'indemnité.
- 2/ Constater la sortie des immobilisations.
- 3/ Déterminer les résultat sur cession et l'abattement fiscal correspondant.

# Cas particuliers

- Constructions sur sol d'autrui.
- Immobilisations comptabilisées par composants.
- Amortissement et déduction fiscale.

# Cas particuliers

## Constructions sur sol d'autrui:

A qui revient la propriété  
des constructions

### Pendant la période du bail:

Les bâtiments appartiennent  
au locataires qui les a édifiés  
Compte 2323

### A l'expiration du bail:

Les bâtiments reviennent  
de plein droit au propriétaire  
du terrain  
Il faut faire sortir les constructions  
du bilan du locataire du terrain

L'amortissement devrait se répartir sur la durée du bail pour récupérer le coût dépensé pour édifier les constructions, les règles fiscales ne l'autorisent pas:

- Pratique de l'amortissement sur la durée normale d'utilisation des constructions.
- En cas où la durée de bail est plus courte que la durée de vie des constructions, il conviendrait de constituer une provision pour faire face à la perte que subirait l'entreprise lors du transfert de propriété.

# Application

Le 01/ 04/ 1994, l'entreprise NADA a reçu les clés d'un atelier d'une valeur de 480 000 (HT)

TVA 20%, édifié sur un terrain dont elle est locataire aux termes d'un bail qui expire le 31/03/2006 au titre de cette opération. Aucune indemnité n'est prévue à la fin du bail. La durée d'utilisation est de 20 ans.

L'entreprise clôture ses comptes au 31/12 de chaque année.

## **Travail à faire:**

**1/ Enregistrer l'entrée des constructions chez NADA.**

**2/ Passer les écritures d'inventaire au 31/12/1994**

**3/ Passer les écritures relatives à la sortie des constructions à la fin du bail.**

## Corrigé indicatif:

01/04/94

2323	Constructions sur sol d'autrui	480 000	
34551	Etat TVA récupérable sur immobilisations	94 080	
4481	Dettes sur acquisition d'immobilisations		574 080
	31/12/94		
6193	Dotations aux amortissements	18 000	
28323	Amortissements des constructions sur sol d'autrui $480\ 000 \times 5\% \times 9/12$		18 000
6195	Dotations aux provisions	12 000	
1555	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices $(480\ 000 \times 1/12 \times 9/12) - 18\ 000$		12 000
	31/03/2006		
6193	Dotations aux amortissements	6 000	
28323	Amortissements des constructions sur sol d'autrui $480\ 000 \times 5\% \times 3/12$		6 000
6195	Dotations aux provisions	4 000	
1555	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices $480\ 000 \times 1/12 \times 3/12 - 6\ 000$		4 000
28323	Amortissements des constructions sur sol d'autrui	288 000	
6513	Valeur nette d'amortissements des éléments d'actif cédés	192 000	
2323	Constructions sur sol d'autrui		480 000
1555	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	192 000	
7195	Reprises sur provisions		192 000

Les dotations aux provisions ne sont pas déductibles, par conséquent la reprise sur provision est non imposable.

# Exercice d'assimilation

## Constructions sur sol d'autrui

La société BRATA a construit un bâtiment qu'elle a mis en service le 1er janvier N d'une valeur de 250 000 d'une durée d'utilisation estimée à 25 ans, sur un terrain appartenant à la commune urbaine loué pour une durée de 10 ans. Le bail fixé entre la société et la commune précise que la redevance annuelle est de 8 000 et que la commune reverserait à la société à l'évacuation du terrain une indemnité de 15 000 .

### Travail à faire:

- Calculer l'amortissement à constater par la société.
- Déterminer la provision pour faire face à la perte éventuelle à la fin du bail.
- Passer les écritures d'inventaire N

## Corrigé indicatif

- Amortissement :  $250\ 000 / 25 = 10\ 000$
- Provision pour pertes:

### VNA à la fin de la durée de bail: (10 ans):

$$250\ 000 - (250\ 000 - (10\ 000 \times 10)) = 150\ 000$$

Indemnité à recevoir de la commune:  $15\ 000$

Perte probable  $135\ 000$

Une provision annuelle de :  $135\ 000 / 15 = 9\ 000$  doit être constatée.

### Ecriture comptable fin N:

6193	Dotation aux amortissements des immo corporelles	10 000	
6195	Dotation aux provisions pour charges à répartir	9 000	
28232	Amortissements des constructions		10 000
1555	Provisions pour charges à répartir		9 000

# Dépenses de gros entretien ou immobilisation par composants

Au début de l'exercice N, la SA BEDA a acquis pour un montant (HT) de :  
160 000 , un four industriel. Sa durée de vie est de 8 ans.

Après 4 années d'utilisation, ce four fera l'objet d'une révision importante destinée à la remise en état des plaques réfractaires et de résistances électriques. Le coût est estimé à 40 000 (HT).

A la fin de N+3, on suppose que les dépenses effectuées se sont chiffrées à: 44 000 .  
L'amortissement sera linéaire.

## Travail à faire:

Passer les écritures d'inventaire de N à N+7:

- Immobilisation comptabilisée en bloc.
- Immobilisation comptabilisée en composantes.

# Corrigé indicatif

## Première hypothèse: Comptabilisation de l'immobilisation en bloc:

- Amortissement à constater de N à N+3:  $160\ 000 / 8 = 20\ 000$
- Constatation d'une provision pour grosse réparation:  $40\ 000 / 4 = 10\ 000$
- A la fin de la 7<sup>me</sup> année:
  - Constatation de la réparation à immobiliser de 44 000
  - Annulation de la provision de 40 000
  - Constatation des amortissements: Ancienne valeur:  $160\ 000 / 8 = 20\ 000$  et de la réparation:  
 $44\ 000 / 4 = 11\ 000$

## Deuxième hypothèse: comptabilisation par composantes:

- Installation de base:  $160\ 000 - 40\ 000 = 120\ 000$  amortissable sur 8 ans
  - $120\ 000 / 8 = 15\ 000$
- Plaques : 40 000 amortissable sur 4 ans
  - $40\ 000 / 4 = 10\ 000$

Pour la seconde période après réparation:

Le 2<sup>ème</sup> amortissement sera de  $44\ 000 / 4 = 11\ 000$

# Comptabilisation d'immobilisation par composants

Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

## Exemple:

Une entreprise a procédé à la construction d'un dépôt frigorifique pour un montant global de 663 000 . L'installation a été achevée le 01/04/N

Les dirigeants ont identifié trois composantes:

- Monte-charge : Coût 60 000 , Durée de vie 15 ans
- Installations frigorifiques: Coût 78 000 , Durée de vie 10 ans
- Structure de base: Bâtiment: Coût 225 000 , Durée de vie 25 ans
- Terrain Coût 300 000

L'entreprise choisit l'amortissement linéaire.

## Travail à faire:

Calculer les amortissements à pratiquer

## Amortissements par composantes

Corrigé

Année	Bâtiments	Monte-charge	Installations frigorifiques	Dotation totale
De N à N+9	9 000,00	4 000,00	7 800,00	20 800,00
De N+10 à N+14	9 000,00	4 000,00		13 000,00
De N+15 à N+25	9 000,00			9 000,00

**Si l'entreprise procède au renouvellement des installations frigorifiques Il faut en tenir compte dès sa mise en service.**

**Si l'entreprise procède au renouvellement du monte charge, il faut en tenir compte dès sa mise en service.**

**Exemple:**

**Supposons qu'une nouvelle installation de réfrigération a été mise en service dès le début de la 11ème année pour un Coût de : 72 000,00 .**

**Une dotation de :  $72\ 000 / 10 = 7\ 200$  devrait être constatée et rajoutée à 13 000 soit un total de: 20 200**